

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10247
1er juillet 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 1er JUILLET 1971, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite à mes deux récentes lettres du 16 juin 1971 (S/10226) et du 23 juin 1971 (S/10235) et d'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention les nouveaux actes d'agression commis par Israël contre le Liban.

Des unités des forces armées israéliennes :

- 1) Ont franchi la frontière libanaise le 7 juin à 14 h 35 et entrepris des travaux de construction sur une route à 1,5 km à l'ouest du village de Ramya;
- 2) Ont franchi la frontière libanaise le 8 juin à 7 heures à l'est d'Aiteroun;
- 3) Ont bombardé au mortier le secteur situé au sud d'Helta le 15 juin à 8 h 5;
- 4) Ont tiré contre les villages d'Albustan et d'Alzalluta depuis les hauteurs d'Almanarah le 17 juin à 20 h 30. Deux maisons ont été endommagées. Ont tiré contre le village de Yarin et son poste militaire le même jour, à 20 h 15;
- 5) Ont tiré contre la vallée d'Alsahani le 20 juin à 7 h 20, dirigé un tir d'artillerie contre la vallée à 7 h 30, franchi la frontière et pénétré dans la vallée à 8 h 40, et ont tiré contre le village de Mazra'ah Alsahani à 16 h 30, tuant une certaine quantité de bétail;
- 6) Ont tiré contre la vallée située entre Maroohin et Alzallcotah le 24 juin à 20 h 15;
- 7) Ont franchi la frontière libanaise et pénétré dans le village de Blida le 28 juin à 23 h 30 et y ont détruit trois maisons;
- 8) En outre, le 29 juin, à 7 heures, des unités plus importantes ont franchi la frontière libanaise et pénétré dans les villages d'Aladyseh et d'Altaybeh. Elles se sont heurtées à des unités de l'armée libanaise et ont été obligées de se retirer à 9 h 30. Une femme a été blessée et trois maisons ont été détruites à Aladyseh;

9) Ont franchi la frontière libanaise et pénétré à Aladaysch le 30 juin à 2 heures et y ont fait sauter une maison.

Le fait qu'Israël ne cesse d'intensifier ses actes d'agression révèle une fois de plus son intention délibérée de fomenter des troubles dans le Liban du Sud, d'y semer la terreur et de maintenir au Moyen-Orient un état de tension qui met en danger la paix et la sécurité.

Le Liban proteste énergiquement contre la violation de son intégrité territoriale par Israël, contre la violation de l'Accord d'armistice conclu entre le Liban et Israël, contre le mépris dont Israël témoigne à l'égard de la Charte des Nations Unies et contre son inobservation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Edouard GHORRA

